



PROJET ACCOMPAGNEMENT QUÉBEC-GUATEMALA

BULLETIN D'INFORMATION

déc. 1996-Janu. 1997, vol. 4 No. 1, Montréal, Qc.

Le Projet Accompagnement est un réseau d'organismes canadiens qui a été créé pour répondre à la demande des réfugiés guatémaltèques qui ont besoin d'accompagnateurs internationaux pour leur pays. Le Projet Accompagnement a donc pour but de former des bénévoles et de sensibiliser la population à la cause des réfugiés guatémaltèques.

Le Guatemala entre maintenant dans le chapitre le plus difficile du processus de paix.

par Carlos Lemus et Karine Vanthuynne

Le 29 décembre dernier, dans le Palais National de la capitale du Guatemala, était signé l'accord final du processus de paix, l'Accord sur la paix ferme et durable, mettant un terme à 36 ans de guerre civile. Ce conflit a causé la mort de plus de 150 000 personnes, mis en fuite plus d'un million d'individus, sans oublier le million de déplacés internes, les 200 000 réfugiés et les 45 000 individus portés disparus.

L'origine du processus de paix remonte à 1986 alors que les présidents d'Amérique centrale s'entendirent pour promouvoir dans leur pays respectifs le dialogue national. Au Guatemala, il a fallu attendre 1990 pour que le gouvernement et l'URNG s'entendent sur la «démocratisation et la recherche de la paix par des moyens politiques». En 1991 ils signèrent à Mexico l'accord cadre qui posa les bases à partir desquelles la paix serait négociée, mais ce n'est qu'en 1994 que le processus de paix démarra réellement. Les secteurs civils furent pour la première fois invités à faire part de leurs revendications à la Commission pour la paix gouvernementale (COPAZ) pour que celles-ci soient entendues à la table des négociations. En mars 94, le premier accord, l'accord global sur les droits humains, fut signé et la Mission de vérification des Nations Unies pour les droits de l'homme au Guatemala (MINUGUA) mise en place. En juin 94, l'accord pour la réinstallation des réfugiés et des populations déracinées par le conflit armé est ratifié et une Commission pour l'éclaircissement historique des

violations des droits humains est créée. Par la suite, les négociations ralentissent alors qu'elles portent sur des thèmes plutôt conflictuels: l'accord sur l'identité et les droits des peuples indigènes, qui reconnaît pour la première fois le Guatemala comme une société pluri-ethnique, pluri-culturelle et multilingue n'est signé qu'en mars 95 et celui sur la situation socio-économique et agraire, en mai 96. En septembre 96 est ratifié l'accord sur le renforcement du pouvoir civil et le rôle de l'armée dans une société démocratique, prévoyant réduire les effectifs militaires de 33%. Puis vient la signature, en décembre dernier, des accords dits «opérationnels», soient l'accord de cessez-le-feu définitif, l'accord pour la réinsertion des guérilleros dans la légalité et l'accord pour les réformes de la Constitution et de la loi électorale, nécessaires à la mise en place des autres accords de paix jusqu'alors ratifiés.

En examinant brièvement la chronologie de la signature des accords de paix, on remarque combien le processus des négociations s'est accéléré cette dernière année. Cette accélération correspond à l'arrivée d'Alvaro Arzu à la présidence du pays le 14 janvier dernier. Issu de la droite modernisante, qui préconise le néolibéralisme et l'intégration de l'économie nationale aux marchés internationaux, Alvaro Arzu allait endiguer sa politique interne avec les pressions internationales externes, particulièrement celle des États-Unis. Tous deux voyaient en effet dans leur grand intérêt une paci-

fication du pays car elle rimait avec l'établissement d'une ambiance favorable aux affaires.

Bien que le gouvernement et l'armée aient signés ces accords plus par intérêt économique que par souci de justice sociale, il reste que le processus de paix a tracé des chemins qui pourraient mener à un système politique et social qui tienne mieux compte des besoins de la population guatémaltèque dans son ensemble. Tout d'abord, la participation des secteurs civils au processus de négociations a permis aux différentes organisations populaires représentant des groupes jusqu'alors écartés de la vie politique du pays (paysans, syndicats, autochtones), d'entrer sur la scène politique et de revendiquer leurs droits. L'élection au dernier tour de scrutin (le 12 novembre 95) de 6 députés et de 19 maires du Front démocratique nouveau Guatemala (FDNG), qui regroupe des mouvements populaires, syndicaux et autochtones, témoigne de la croissante participation de la population au processus démocratique du Guatemala. Ensuite, la signature de l'accord sur l'identité et les droits des autochtones, qui reconnaît le Guatemala, et ce pour la première fois de son histoire, comme une société pluriethnique, pluriculturelle et multilingue, constitue également un gain important des négociations de paix pour une meilleure représentation de sa population en promettant de lutter contre la discrimination, de promouvoir l'usage des langues autochtones et le respect de leur culture et de défendre leur droit à la représentation politique.

L'accord socio-économique et agraire, dont la négociation fut longue et laborieuse, met lui aussi en place une plate-forme à partir de laquelle pourra éventuellement être solutionné le problème de la distribution de la terre, qui fut au cœur du conflit armé (alors que 21,5% des propriétaires terriens possèdent 89,5% des terres arables ou cultivables). Il ne s'agit pas d'une réforme, sans quoi l'oligarchie, bien représentée à la table des négociations, n'aurait jamais signé l'accord. Celui-ci permet plutôt la mise en place de cadres juridiques offrant les conditions minimales pour permettre diverses organisations populaires de procéder à leur revendications: donner une terre aux paysans qui n'en possèdent pas et reconnaître la fonction sociale de la terre. Comme le soutient Walter Castro Simon,

du Conseil Paysan Kabawil «les accords de paix ne contiennent pas de solutions établies mais posent les bases économiques, sociales, culturelles et politiques pour que les regroupements sociaux et politiques les trouvent.»

Ainsi, il ne faudrait pas croire que tous les changements promis par les accords de paix se réaliseront du jour au lendemain. Le président lui-même a tenu à le souligner le jour de la ratification de l'accord final en disant que «le Guatemala entr[ait] dans le chapitre le plus difficile» du processus de paix. La paix est en effet loin d'être une réalité à l'heure actuelle si on considère le taux grimpaant de violence qui maintient la population en état de peur. (voir l'article sur la Violence dans les Nouvelles du Sud)

L'autre obstacle à la mise en place d'une paix véritable est l'Accord pour la réinsertion des guérilleros dans la légalité. Cet accord a donné naissance à la Loi pour la réconciliation nationale, adoptée dans un Congrès aux portes bien gardées par les forces de l'ordre le 18 décembre dernier et qui, bien que le nient ceux qui l'ont voté, ressemble bel et bien à une amnistie générale. Celle-ci, en voulant créer un cadre juridique permettant la réinsertion des insurgés, a affaibli les bases qui soutenaient un ingrédient essentiel à la construction de la paix, la justice sociale. En effet, en supprimant la responsabilité pénale pour les crimes politiques commis à l'intérieur du conflit et pour les crimes communs directement reliés à ces crimes, cette loi préserve un état d'impunité en égard aux militaires et aux forces connexes responsables de nombreuses violations des droits humains. Karen Fisher, dirigeante de l'Alliance contre l'impunité (ACI) soutient «[qu']au lieu de donner naissance à la réconciliation des guatémaltèques, [cette loi] va engendrer la confrontation de la population et ce qui [lui] paraît totalement frustrant, c'est qu'ils persistent à affirmer qu'il ne s'agit pas une amnistie générale.» Selon le Groupe international de consultation et de support pour les réfugiés (GRICAR) et le Conseil international d'agences bénévoles (ICVA), le Guatemala a perdu ici une chance historique de réellement enrayer un de ses plus graves problèmes en matière de paix, l'impunité.



Séminaire sur le Guatemala organisé par le CISO

par Sarita Ahoofa

Le 29 novembre, la communauté montréalaise était invitée à participer à un séminaire de deux jours sur le Guatemala. Le séminaire était organisé par le Centre international de solidarité ouvrière (CISO) qui a une longue expérience de solidarité avec le mouvement populaire et syndical guatémaltèque. En rendant hommage à la solidarité internationale, le séminaire affirmait son importance vitale dans le contexte de globalisation de l'ordre économique. Il exprimait un renversement sur la relation politico-économique traditionnelle entre le Nord et le Sud, où le Nord a beaucoup à apprendre de la détermination des peuples du Sud à résister. Dans la perspective de la signature des accords de paix globaux, les orateurs invités ont insisté sur les forces qui ont façonné le pays et qui détermineront sa trajectoire dans sa lente transition vers la démocratie.

Le représentant de la Unión Revolucionaria Nacional Guatemalteca (URNG), monsieur Adrian Zapata, a relaté l'histoire du conflit interne et des étapes qui ont conduit la guérilla à la table de négociation. Il a réaffirmé l'inévitable transformation de l'URNG en un parti politique, en prédisant qu'il ne s'opposerait pas ni au Frente Democrático Nueva Guatemala (FNDG) ou à la diversité dans les mouvements sociaux. En plus de la solidarité internationale pour une résolution du conflit au Guatemala, M. Zapata a souligné le rôle crucial qu'a joué la société civile guatémaltèque dans le processus de réconciliation nationale.

L'Assemblée de la société civile (ASC), établie en 1989, a servi de forum de discussion pour tous les secteurs de la société civile — églises, ouvriers agricoles et urbains, groupes de droits humains, journalistes, groupes autochtones, etc. Ceci a encouragé une participation active dans le processus de paix. L'invitée Nury Ricardez, de Iniciativa Para la Democracia (INCIDE), a souligné la difficulté de mobiliser des forces démocratiques dans une société fortement militarisée. Selon elle, la démilitarisation doit aussi être accomplie à un niveau psychologique puisque les conséquences de la guerre et la mémoire des années de répression brutale pèsent encore sur la population guatémaltèque. Mme Ricardez a parlé des nouveaux espaces civils de la

société. Elle a insisté sur l'importance historique des Accords sur les droits et l'identité des peuples autochtones signés en mars 1995 à la lumière du racisme structurel et systématique qui date de l'invasion espagnole. Elle a expliqué la coordination des groupes mayas dans l'ASC qui assurent la représentation permanente de près de 70% de la population guatémaltèque dans le processus de paix. M. Castro a souligné l'importance des accords de paix sur la culture maya: la juste redistribution des terres et le démantèlement des patrouilles d'auto-défense civiles. Abondant dans le sens des propos de Madame Ricardez, il a affirmé que la démocratie directe qui s'observe au niveau local et qui est propre à la tradition maya doit s'étendre au niveau national.

Edwin Ortega, représentant de la Unidad de Acción Sindical y Popular (UASP), a réaffirmé la nécessité de l'unité à l'intérieur des secteurs sociaux dans leur marche vers la démocratie. Il a souligné la régénération du secteur populaire malgré le silence mortel qui pèse sur le passé. Il a décrit la resurgence du mouvement syndical lors de la tentative du gouvernement du PAN d'interdire le droit de grève. Il a aussi insisté sur les nouveaux défis que doivent affronter les mouvements syndicaux et populaires dans un contexte d'application des mesures néolibérales.

Pour clôturer le séminaire, des représentants d'ONG travaillant en solidarité avec le Guatemala ont fait un survol historique de la solidarité du Québec avec le peuple guatémaltèque. Ils ont réaffirmé l'importance du soutien international à la lutte pour la paix et la démocratie au Guatemala et annoncé leur intention de mettre sur pied un Réseau de solidarité avec le Guatemala.



TEMOINAGES

Les premiers pas vers la réintégration

par Sarita Ahoaja

À La Lupita, c'est le diable qui inspire les tornades spontanées et fait en sorte que la terre sèche se répande. Les femmes sont alors assises en cercle, regardant les spirales qui défilent devant le vieil hangar de l'ancienne plantation, maintenant utilisée comme école temporaire. Qu'est-ce qui inspire les femmes de Lupita?

...Aujourd'hui cinq femmes (agées de 18 à 60 ans) récemment retournées de la capitale partagent l'information qu'elles ont reçu lors d'un atelier sur les entreprises populaires. Elles commencent par se présenter et, comme elles viennent de différents camps de réfugiés au Mexique et que chacune a sa manière de travailler, je réalise qu'elles aussi sont en train de se connaître et de se comprendre peu à peu. L'animatrice a des années d'expérience de travail au sein de l'organisation Mama Magain, qui regroupe des femmes réfugiées qui retournent au nord-est du pays. Elle appartient maintenant à Madre Tierra, qui représente toutes les femmes de la Commission Permanente Vertiente Sud (CPVS) qui retournent au sud du pays. "Populaire?" Elle demande à ses compagnes si elles connaissent le sens de ce mot et les assure que bien qu'elles soient analphabètes, elles n'ont rien à craindre des mots. Elle les encourage à s'exprimer. Elle leur rappelle que ce sont elles-mêmes qui ont leur nouvelle vie à construire. Elle énumère alors les ONG qui viennent pour offrir les infrastructures permettant d'accéder à l'autosuffisance, précisant que ce sont elles, les femmes, qui doivent décider de leurs besoins et qui sont responsables de réaliser ces projets pour y répondre. Afin d'aborder le premier sujet de discussion, elles se divisent en petits groupes. Les mises en scène décrivent les problèmes qui empêchent les femmes de participer aux prises de décisions concernant le foyer et la communauté. Les jeunes mères rient beaucoup et parlent: "Les femmes sont les premières à se lever et les dernières à se coucher." Les enfants grimpent sur leur mère et en descendent, jouant et riant pendant qu'elles parlent. Une femme insiste sur le fait que c'est la responsabilité des femmes de prendre leur place et d'imposer à leur maris une répartition des tâches plus équitable.

Elles discutent des avantages de s'organiser et approuvent de la tête. En attendant la première saison des semences et des récoltes, elles ont organisé un magasin collectif pour faire face à leur très grand besoin de légumes et de fruits. Elles font la rotation pour que toutes y travaillent et achètent les produits en ville. Celles qui ne peuvent contribuer au travail parce qu'elles doivent s'occuper de leurs jeunes enfants ou qui souffrent d'un handicap font des échanges de service. Mme Ofelia travaille pour Mme Katarina et le mari de Katarina aide à construire la maison d'Ofelia... Le processus d'organisation des femmes de Lupita se poursuit. Quand je suis revenue visiter la communauté trois mois plus tard, elles avaient du fromage et du lait à offrir à leurs enfants. Les femmes de Madre Tierra administraient avec succès leur nouveau projet de production laitière. Elles avaient aussi fait la demande d'un atelier de comptabilité afin de permettre à toutes d'apprendre, même pour celles des communautés voisines.

Ces femmes qui recommencent une vie au Guatemala, gardent constamment en tête que ce sont elles qui construisent cette vie.

Ça me rappelle une citation de Milan Kundera: "La lutte des Hommes contre le Pouvoir est la lutte de la Mémoire contre l'Oubli."



Nouvelles du sud

par Karine Vanthuylne

ACCORDS DE PAIX

Le 29 décembre dernier, dans le Palais National de la capitale du Guatemala, était signé l'accord final du processus de paix, l'Accord sur la paix ferme et durable, par les commandants de l'Union révolutionnaire nationale du Guatemala (URNG), les membres de la Commission de la paix du gouvernement (COPAZ), le président du Guatemala Alvaro Arzu, le secrétaire général de l'Organisation des Nations-Unies (ONU), M. Boutros Boutros Ghali et divers témoins d'honneur. Plus de 40 000 manifestants, la plupart autochtones ou membres d'organisations populaires étaient rassemblés sur la Grand Place faisant face au Palais National pour célébrer cet événement majeur.

Peu avant, au cours du mois de décembre, furent signés les accords dits «opérationnels». Le 4 décembre a été signé à Oslo, en Norvège, l'Accord de cessez-le feu définitif prévoyant entre autres les modalités de démobilisation et de destruction des armes des combattants de l'URNG. L'opération de démobilisation s'effectuera en 3 étapes sur une période de deux mois: un premier 30% des effectifs des troupes rebelles sera démobilisé, puis un autre 30% avant la démobilisation du dernier 40%. La Mission de vérification des Nations-Unies pour les droits humains au Guatemala (MINUGUA), responsable de vérifier la mise en application de cet accord devra faire appel au «Groupe des pays amis» (pays qui ont officiellement affiché leur appui au processus de paix) pour qu'ils fournissent le

personnel militaire nécessaire à cette opération, la Chine ayant usé de son droit de veto et s'étant opposée au déploiement des forces militaires des Nations-Unies.

Le 7 décembre, à Stockholm, fut signé l'Accord sur la réforme constitutionnelle et la loi électorale. Tout d'abord, cet accord établit les éléments de la constitution qui devront être modifiés afin d'implanter l'Accord sur les droits et l'identité des peuples autochtones et celui sur le renforcement du pouvoir civil et le rôle de l'armée dans une société démocratique. Il n'engage pas le gouvernement à mettre en place ces réformes mais à le promouvoir. Ensuite, pour ce qui a trait à la loi électorale, l'accord exige la formation d'une commission qui suggérera les changements à apporter à cette loi. L'URNG comme la COPAZ ont proposé que soient considérés la documentation des citoyens guatémaltèques (un document d'identité nationale unique et uniformisé), le vote (accès plus facile aux bureaux de scrutin pour les communautés rurales) et la transparence (rendre public les états financiers des partis politiques) et la publicité (réglementation et accès égal aux moyens de communication).

Finalement, le 12 décembre, à Madrid en Espagne a été signé l'accord pour la réinsertion légale de l'URNG. Cet accord prévoit la suppression de la responsabilité pénale pour les crimes politiques (les crimes commis contre la sécurité de l'état, contre l'ordre institutionnel et contre l'administration publique) et les crimes communs directement reliés à ces crimes politiques commis à l'inté-

rieur du conflit armé. L'accord prévoit également la suppression de la responsabilité pénale pour tous les crimes communs perpétrés dans le but d'empêcher, de frustrer, de réprimer ou de sanctionner les crimes politiques ou les crimes communs reliés à ces dits crimes politiques. Ce dernier article de l'accord a soulevé l'opposition de la plupart des groupes pour les droits humains et du Front démocratique Nueva Guatemala. Ces derniers ont d'ailleurs manifesté leur désaccord lors du vote, le 8 décembre dernier.

ACCORDS DU 8 OCTOBRE 1992

Des fonctionnaires guatémaltèques ont affirmé dernièrement que les accords du 8 octobre 1992 seraient mis de côté suite à la signature des accords de paix prévus pour le 29 décembre prochain. L'abandon des accords du 8 octobre diminuerait de façon importante la possibilité d'un retour «dans la dignité» des milliers de réfugiés habitant toujours dans les états du sud-est mexicain.

On estime qu'environ la moitié des 32 500 réfugiés ont déjà pris la décision de rester au Mexique suite à la mise sur pied par le gouvernement mexicain d'un programme d'intégration permettant la régularisation de leur statut légal. Cependant, malgré l'offre mexicaine et en partie à cause de l'incertitude entourant la possibilité d'obtenir des terres et du travail au Mexique, plus de 29 groupes de réfugiés attendent toujours les conditions leur permettant de retourner au pays. Cette urgence n'a pas empêché les instances gouvernementales

guatémaltèques (Commission de l'État d'aide aux retournés et aux rapatriés (CEAR), Fond national pour la paix (FONAPAZ) et l'Institut national de transformation agraire (INTA)) de bloquer depuis plusieurs mois l'octroi des crédits nécessaires à l'achat de nouvelles terres sous prétexte que les communautés de retournés existantes n'ont pas atteint leur «quota» et devront être «remplies» avant toute autre acquisition. Cette le début du processus en janvier 1993. Le discours gouvernemental apparemment favorable au retour des réfugiés ne coïncide guère avec les faits.

Déjà s'engage une lutte du côté des réfugiés pour réclamer leur dû. Ainsi, le 5 décembre dernier, une centaine de réfugiés occupèrent le consulat du Guatemala à Chetumal dans le Quintana Roo au Mexique afin de faire pression sur le gouvernement pour qu'il achète la finca d'El Carmen, située près d'Escuintla. Selon un représentant des Commissions Permanentes du Versant-Sud (CPVS), Carlos Choc, les conditions dans lesquelles vivent les 130 familles des camps de Campeche et de Quintana Roo sont très difficiles.

Le gouvernement semble refuser l'achat de nouvelles terres tant que les quotas n'auront pas été atteints dans les communautés de retour déjà en place. Cependant, ces quotas sont souvent exagérés. Ainsi, à La Lupita, alors que le quota gouvernemental est de 235 familles ou de 2,35 hectares par famille, celui des réfugiés, calculé à partir d'un concept de «vie avec dignité» inclus dans les accords du 8 octobre, se chiffre à 130 familles ou 4,25 hectares par famille.

Les accords du 8 octobre sont indispensables aux quelques 16 000 guatémaltèques déjà retournés toujours en attente

d'une amélioration des infrastructures de base pour leur communauté (routes, eau potable, etc.). Les Nations-Unies considèrent ces accords comme étant séparés de l'actuel processus de paix et pensent qu'ils devraient ainsi rester effectifs après la signature de l'accord global.

Une annonce payée (campo pagado) est prévue et une action urgente est en cours dans le but de faire pression pour le maintien des accords. Ceux et celles qui désirent prendre part au réseau d'actions urgentes sont invité(e)s à communiquer avec le bureau du Projet Accompagnement.

LA VIOLENCE PERSISTE TOUJOURS AU GUATEMALA

Chiffres

Selon le rapport du Bureau des droits humains de l'Archevêché guatémaltèque (ODHA), 1406 violations des droits humains auraient été commises au Guatemala de janvier à octobre 1996, parmi lesquelles on compte 112 exécutions extrajudiciaires et 785 meurtres. L'Église catholique, la presse et les organisations populaires semblent être les principales victimes de ces crimes.

De son côté le Groupe d'appui mutuel (GAM), qui soutient que le Guatemala figure parmi les pays qui détiennent le degré le plus élevé de violence, a enregistré 1560 violations pour la même période. Ce chiffre comprend 58 enfants assassinés, 96 enlèvements d'enfants, 267 enlèvements d'adultes, 814 meurtres, 56 disparus, 50 exécutions extrajudiciaires, 19 personnes massacrées et 65 lynchages.

Analyses

Selon l'Archevêque de Los Altos, Monseigneur Victor Hugo

Martinez Contreras, et le leader syndical José Pinzon, ce degré élevé de violence découle d'une anarchie croissante, fruit du manque de confiance qu'ont les guatémaltèques en leur système judiciaire et leur police nationale. Pour y remédier, il faudrait d'après eux que de meilleurs ressources et équipements soient mis à la disposition des forces de sécurité en place.

L'ODHA dénonce lui aussi la pauvreté de l'équipement et de la formation des policiers et l'accuse de maintenir les forces de sécurité publique sous la dépendance de l'intelligence militaire. Selon eux, l'impunité persiste parce que le système judiciaire demeure corrompu, que le crime organisé continue malgré les efforts déployés pour épurer les forces de sécurité. De plus, ils s'inquiètent du fait que l'armée continue de contrôler les désarmements des PAC avec pour conséquence la perpétuation de l'infiltration de l'institution militaire dans la vie des communautés. En effet, les ex-patrulleros conservent leur relation étroite avec l'armée, contrôlent leurs communautés et détiennent toujours des armes, alors que des 13 500 armes originellement entre leurs mains, seulement 8 800 ont été rendues.

Mesures proposées par le gouvernement:

Selon le président Arzu, «le manque d'instruction morale et spirituelle est la cause principale de la violence commune qui affecte le pays, aussi les racines de la violence sont dans le cœur des jeunes». C'est pourquoi il a d'emblée appuyé la proposition du Secrétariat des travaux publics, dirigé par sa femme Patricia de Arzu, de mettre sur pied un programme d'éducation religieuse qui aurait pour but d'enseigner

aux jeunes les «bonnes valeurs, l'éthique et la spiritualité».

La Conférence épiscopale du Guatemala (CEG) rejette ce programme parce qu'il laisse entendre, selon elle, que les problèmes de violence du pays sont du à un vide moral. Pour sa part, la Conférence des Églises évangéliques et protestantes du Guatemala (CIEDEG) abonde dans le même sens en qualifiant ce programme de «réductionniste, non-critique, individualiste, et enseignant des concepts simplistes comme le fait que tout problème social peut être résolu par l'obéissance aux autorités et au contrôle de la chair».

Selon le dernier rapport du Groupe international de consul-

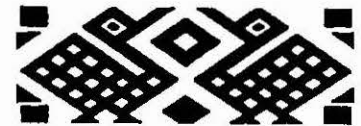
tation et de support pour les réfugiés (GRICAR) et du Conseil international d'agences bénévoles (ICVA), dans le contexte éventuel d'une ratification des accords de paix, accords qui symbolisent une certaine ouverture d'esprit des hauts dirigeants du pays aux causes réelles de la violence systémique, il est alarmant que le gouvernement se mette à envisager des mesures simplistes et moralistes pour enrayer le problème au lieu de s'attaquer à ses causes profondes et réelles. L'impunité et la concentration des richesses permettent à l'élite économique de profiter du désespoir créé par la pauvreté afin de trouver la main d'oeuvre bon marché nécessaire au maintien d'une so-

ciété violente et corrompue.

sources: -rapport du Groupe international de consultation et de support pour les réfugiés (GRICAR) et du Conseil international d'agences bénévoles (ICVA) du 22 novembre 1996

-action urgente du Projet accompagnement

-Prensa Libre du 5-6-7 décembre 1996



CHANGEMENT DU RÔLE DE L'ACCOMPAGNATEUR

Depuis 1992, diverses organisations internationales, dont le Projet Accompagnement (PA), appuient le processus de retour des populations paysannes et autochtones du Guatemala, exilées au Mexique depuis le début des années 80. Le cadre de ce travail de solidarité est né suite à la signature des accords du 8 octobre 1992, entre les Commissions permanentes (CP), représentant les réfugiés, et le gouvernement guatémaltèque. Dans ces accords où sont définies les conditions exigées par les réfugiés que s'est engagé à respecter le gouvernement, est garanti l'accompagnement des retours par des internationaux, i.e., la présence physique de membres d'organisations internationales dans les phases de retour, de réinstallation et de réintégration de la population retournée.

La nécessité d'un tel accompagnement surgissait d'une conjoncture encore bien conflictuelle. Bien que le processus de paix était déjà amorcé, le Guatemala était toujours agité par la guerre civile qui y faisait rage. De plus, la violente répression qui les avait poussés à fuir avait laissé ses séquelles et les réfugiés avaient peu confiance en leur gouvernement. Ils avaient donc toutes les raisons de craindre pour la sécurité de leurs retours organisés et collectifs et de douter de la volonté politique du gouvernement guatémaltèque de respecter les accords signés. L'accompagnement physique avait donc pour but de vérifier l'application de ces accords, le respect des droits des réfugiés et par conséquent, de créer le climat de confiance nécessaire à la réintégration des ressortissants. L'accompagnateur

servait également d'informateur, alors que les rapports qu'il rédigeait étaient distribués à toutes les organisations appuyant le retour et à la réinstallation des réfugiés

Mais voilà, alors qu'un climat de paix s'installe au Guatemala, surgissent des doutes quant à la nécessité de continuer notre travail d'accompagnement dans un cadre similaire à celui jusqu'alors employé. En effet, maintenant que la peur fait peu à peu place à la confiance, la présence physique comme seule raison d'être de l'accompagnement semble perdre de son intérêt aux yeux des communautés et ce, malgré le massacre de Xaman et la réticence flagrante du gouvernement à respecter sa promesse de fournir les moyens de production et les infrastructures nécessaires au développement écono-

mique des communautés de retournés (conditions apparaissant dans les accords du 8 octobre). Pour s'en assurer, le Foro, forum des divers réseaux d'accompagnateurs internationaux, a décidé en juillet dernier d'évaluer et de réviser le rôle de l'accompagnement auprès des communautés et organismes concernés; d'une part, pour voir comment il a jusqu'alors répondu aux attentes formulées par les communautés qui en avaient fait la demande et d'autre part pour discerner et rendre compte des nouveaux besoins.

La présence physique semble avoir joué un rôle très important et ce, à divers niveaux. Rencontrés à la capitale par une délégation du Foro, les représentants des Commissions Permanentes du Versant Nord-Occidental (CPVNO) soulignèrent combien, par leur unique présence, les accompagnateurs avaient permis l'ouverture d'espaces très importants. Les représentants des Commissions Permanentes du Versant Nord (CPVN) rajoutèrent pour leur part que cette même présence physique avait également eu comme effet secondaire un appui moral très favorable aux différents secteurs de la communauté. En assistant à leurs réunions, les internationaux avaient encouragé les groupes de femmes ou les promoteurs de la santé à persévérer dans leur travail. Finalement, les Communautés de population en résistance civiles (CPR) de la Sierra et de l'Ixcán rappelèrent combien cette présence physique leur avait été nécessaire lorsqu'ils avaient décidé de sortir de l'ombre et de s'afficher publiquement. D'après eux, les accompagnateurs ont diminué la répression qui sévissait au sein de leurs communautés et facilité leurs déplacements vers la capitale ou les communautés voisines en favorisant un climat de sécurité.

Et bien que la paix approche, la présence physique d'internationaux reste, aux yeux des représentants des CPVNO, des CPVN, et des CPR de la Sierra et de l'Ixcán, un outil important. Les CPVNO craignent une forte vague de violence suite à la signature de l'accord final, i.e. une hausse du crime qui serait organisé à partir des secteurs dirigeants mais qui se camouflerait sous le voile d'une délinquance commune. Les CPR de la Sierra et de l'Ixcán abondent dans le même sens et demandent aux internationaux de ne pas quitter en masse le pays une fois la guerre civile officiellement terminée, comme ce fut le cas au Salvador. Outre l'aspect sécuritaire, les représentants des CPVN s'in-

quiètent pour leur part qu'une fois la paix signée le gouvernement mette de côté les accords du 8 octobre et ils comptent sur la présence des internationaux pour exercer les pressions nécessaires au respect de ses engagements.

Ce dernier point illustre bien la transition en cours dans les préoccupations des réfugiés. Les secours d'urgence faisant place aux projets à plus long terme, les retournés sortent du contexte de la guerre et entrent maintenant dans celui du développement. Les besoins deviennent alors plus techniques que politiques, bien que la participation du gouvernement à la construction des communautés reste toujours aussi hasardeuse. Les communautés font donc de plus en plus appel à des accompagnateurs pouvant, en plus de leur présence physique et de leur capacité d'informateur, fournir un appui technique. C'est déjà le cas dans les communautés des CPR du Peten, de la Sierra et de l'Ixcán. Les accompagnateurs qui y sont présents donnent un coup de main aux secteurs de l'éducation ou de la santé en leur enseignant l'usage des ordinateurs, en jouant avec les enfants ou en partageant leurs connaissances médicales avec les promoteurs concernés.

Les autres organisations de réfugiés, CP ou l'Association des réfugiés guatémaltèques dispersés dans la population (ARDIGUA), ont également manifesté leur désir d'une aide à caractère plus technique de la part des accompagnateurs. Cependant, un tel changement d'orientation dans le type d'appui apporté par l'accompagnement vient remettre en question la nature et la forme de solidarité qu'il offrait. En effet, jusqu'à maintenant, l'accompagnement épousait une philosophie d'appui qui rejetait toute forme d'aide interventionniste et favorisait plutôt un rôle de témoin et de divulgateur. On ne voulait pas construire la communauté mais participer à la création des conditions qui en favoriseraient la construction, i.e. un climat de sécurité, de confiance et des pressions politiques sur les institutions locales et étrangères concernées par le biais des rapports d'accompagnateurs. Surtout, on se refusait de créer une dépendance.

Or, l'aide technique comporte le danger de créer des attentes au sein des communautés. Elle peut également générer des conflits en favorisant un secteur de la communauté plutôt qu'un autre. De plus, elle peut facilement tomber dans le piège de l'intervention, prenant rapidement des airs de

néo-colonialisme. D'autre part, changer d'orientation, c'est prendre le risque de venir s'interposer là où existent déjà d'autres organisations et d'encombrer plutôt que de faciliter leur travail. Il devenait donc important à cette étape pour les organismes membres du Foro de définir quel genre d'aide technique ils étaient prêts à promouvoir. Et, compte tenu des moyens financiers à leur disposition et du genre d'individus qu'avait jusqu'alors attiré le travail d'accompagnement, il devenait également nécessaire de considérer dans quelles mesures les accompagnateurs pouvaient appuyer techniquement les communautés.

Le débat se mit en place et il devint de plus en plus clair au fil des discussions qu'il fallait limiter l'appui technique de manière à ce qu'il réponde à un besoin clairement défini par la communauté, qu'il bénéficie à la communauté dans son ensemble, qu'il se coordonne au travail déjà promulgué par les ONG existantes et qu'il ne crée pas de dépendance financière.

En tenant compte de ces critères, restait à trouver un consensus quant à la forme d'appui qu'on devenait prêt à promouvoir. D'un côté existaient les demandes des communautés et de l'autre, les points de vue et les moyens financiers différents des organismes d'accompagnateurs. Au niveau technique, l'appui prenait la forme de petits projets de formation et d'aide technique, toujours en réponse à une demande spécifiquement faite par la communauté concernée. Ensuite, en pensant élargir leur champs d'action au niveau de la vérification du respect des accords du 8 octobre et des

droits humains, certains organismes d'accompagnateurs proposèrent de jouer un rôle de médiateur dans la résolution des conflits et d'organiser des ateliers d'éducation populaire sur le contenu des accords.

Cependant, comme un tel appui nécessiterait que soient révisées la formation et la sélection des accompagnateurs, le débat sur ce sujet continue. D'abord, ce type de soutien pourrait prendre la forme d'une aide à caractère interventionniste. Pour y remédier, il faudrait que l'aspect éducation (à condition qu'il respecte la culture locale) prime sur l'aide technique directe afin d'éliminer toute forme de dépendance. Cela reviendrait à former des individus vivant dans les communautés pour qu'ils prennent en charge les projets au lieu d'avoir continuellement à envoyer des experts étrangers. Ensuite, en voulant s'impliquer plus directement dans la vie de la communauté, l'accompagnateur risque de jouer «l'expert», acquérir ainsi une certaine autorité dans les processus de décision, et ce, sans détenir une connaissance approfondie du contexte dans lequel évolue la communauté. On se précipiterait alors dans le piège où sont tombées bien des agences de développement, alors qu'elles implantent des projets sans tenir compte des besoins réels, des limites et des ressources physiques et sociales d'une communauté.

sources: -procès-verbaux des Foro d'août, de septembre et d'octobre 1996

- rapport de la coordination dans le sud de novembre 1996

L'ÉMISSION DU PROJET ACCOMPAGNEMENT QUÉBEC-GUATEMALA

CHAQUE
JEUDI DE
9h00 à
10h00

Terre de maïs

**...nouvelles,
dossiers
spéciaux,
musique, et
beaucoup plus...**

**SYNTHONISEZ LA
FRÉQUENCE 102,3 FM AU
RADIO CENTRE-VILLE...ET
TENEZ VOUS AU COURANT!**

Information

La mise en page du bulletin de janvier achève et déjà nous pensons à celui de février. Si vous avez des commentaires, ou des suggestions, communiquez avec Karine au 526-5305. Nous avons pensé également ouvrir une rubrique "opinion", aussi, si le coeur vous en dit... à vos crayons!

Radio

Le comité radio, comme à l'accoutumée, se porte à merveille. Après de courtes vacances «Terre de maïs» revient sur les ondes de Radio Centre-Ville avec une durée d'une heure en 1997. Si vous avez des commentaires, des suggestions ou que vous seriez intéressé à participer à l'émission, appelez Roberto au 342-1238.

Éducation

Dans le cadre de la projection du film de Mary Ellen Davis, Tierra Madre au mois de novembre dernier, Nathalie Aubut a brièvement présenté le PAQG à l'audience. Elle propose que nous soyons plus présents aux événements culturels afin de diffuser l'information sur le PAQG à un public plus élargi que celui de notre réseau actuel. Toujours en expansion, ce comité peut maintenant compter sur de nouvelles énergies alors qu'Éveline Bouré et Bismark Villacrés se sont joints à l'équipe tout récemment.

Formation

La formation qui s'est tenue du 8 au 13 janvier dernier s'est

déroulée dans le froid sibérien d'Acton Vale. Les formateurs Ève, Dylan et Marc ont déployés comme d'habitude une énergie remarquable travaillant jusque tard dans la nuit afin d'être fin prêt le matin venu. Quatre gentils chiens nous aurons tenu compagnie durant toute cette période et nous les saluons aussi...

Action urgente

Le Forum des accompagnatrices de la Ville de Guatemala, qui inclu les organisations qui travaillent avec les populations déracinées du Guatemala a lancé une action urgente pour faire pression sur le gouvernement guatémaltèque afin qu'il ne mette pas de côté les accords du 8 octobre et respecte ses engagements.

Un campo pagado (annonce payée) a également été publié

dans le Siglo XXI (important périodique guatémaltèque) dans le même but et portait les signatures d'une centaine d'organisations étrangères, dont plusieurs sont des groupes d'appui du PAQG.

Financement

Un document sur les exhumations, produit par Grahame Russel est maintenant en vente au prix de 5\$, dont 2\$ serviront à renflouer les caisses du PAQG. De plus, une campagne de financement se mettra en branle ce mois-ci. Si vous avez de l'énergie à dépenser, ce serait une bonne occasion pour vous de vous joindre à ce comité qui a grandement besoin de votre soutien. Vous pouvez dans ce cas communiquer avec Claude Rioux au 840-1008.

Ce bulletin d'information a comme objectif principal de vous informer sur tout ce qui concerne la situation des réfugiés guatémaltèques, ainsi que sur les activités organisées par le Projet Accompagnement. Vous êtes intéressés? contactez Karine Vanthuyne au 526-5305

Ont participé à la réalisation de ce numéro :
Sarita Ahooja
Caleli
Cristian Champigny
Carlos Lemus
Valérie Letarte
Roberto Nieto
Karine Vanthuyne
Bismarck Villacrés

Projet Accompagnement
Québec-Guatemala
420, rue St-Paul est
Montréal, QC H2Y 1H4
Tél. : 840-1008
Fax : 844-0113
Courrier électronique :
paqando@web.apc.org.